

Dossier de presse

Place de la gare à Lausanne

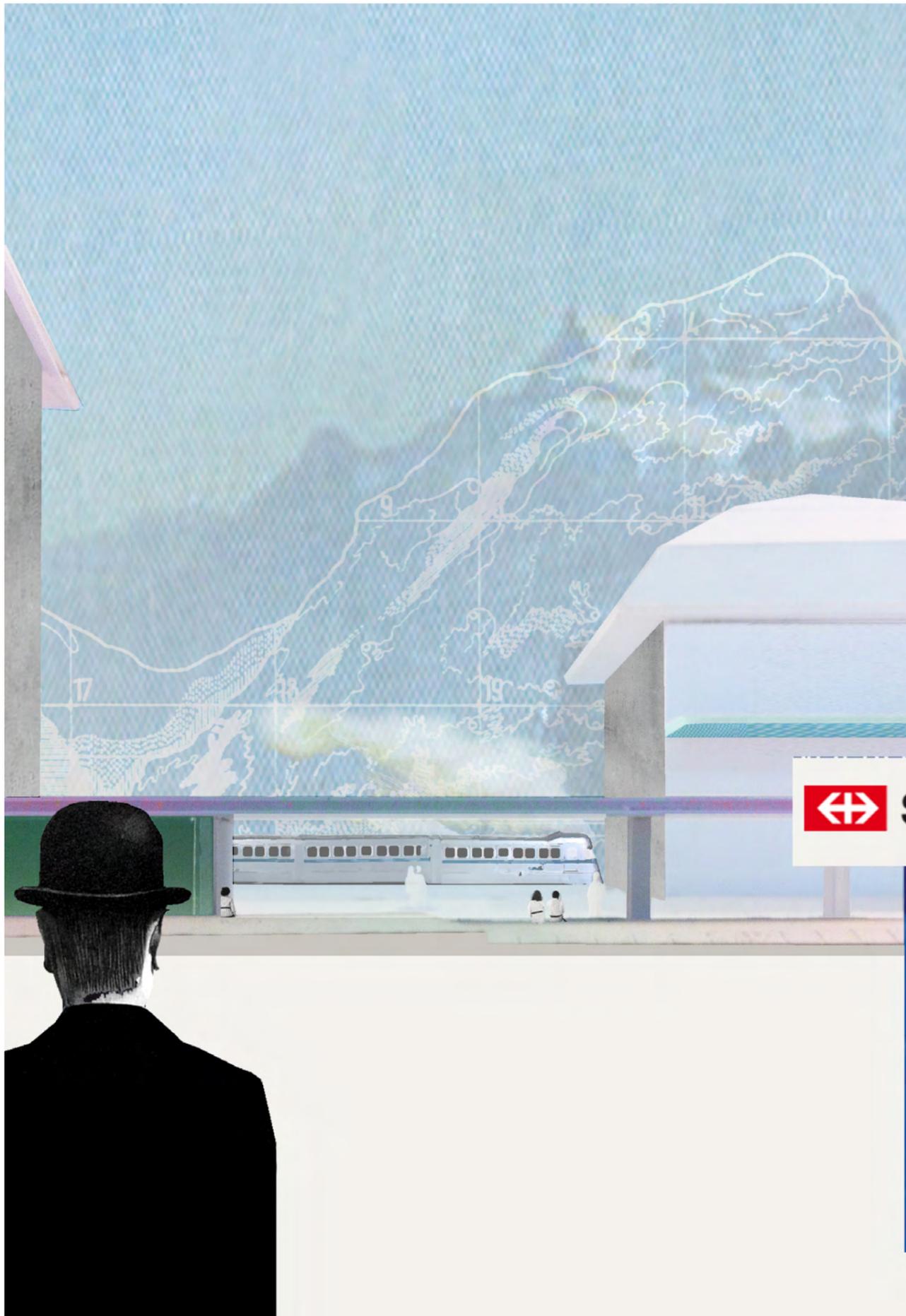
(2016)



TVK

Concept directeur des espaces publics et Place de la gare à Lausanne (Suisse) pour la Ville de Lausanne

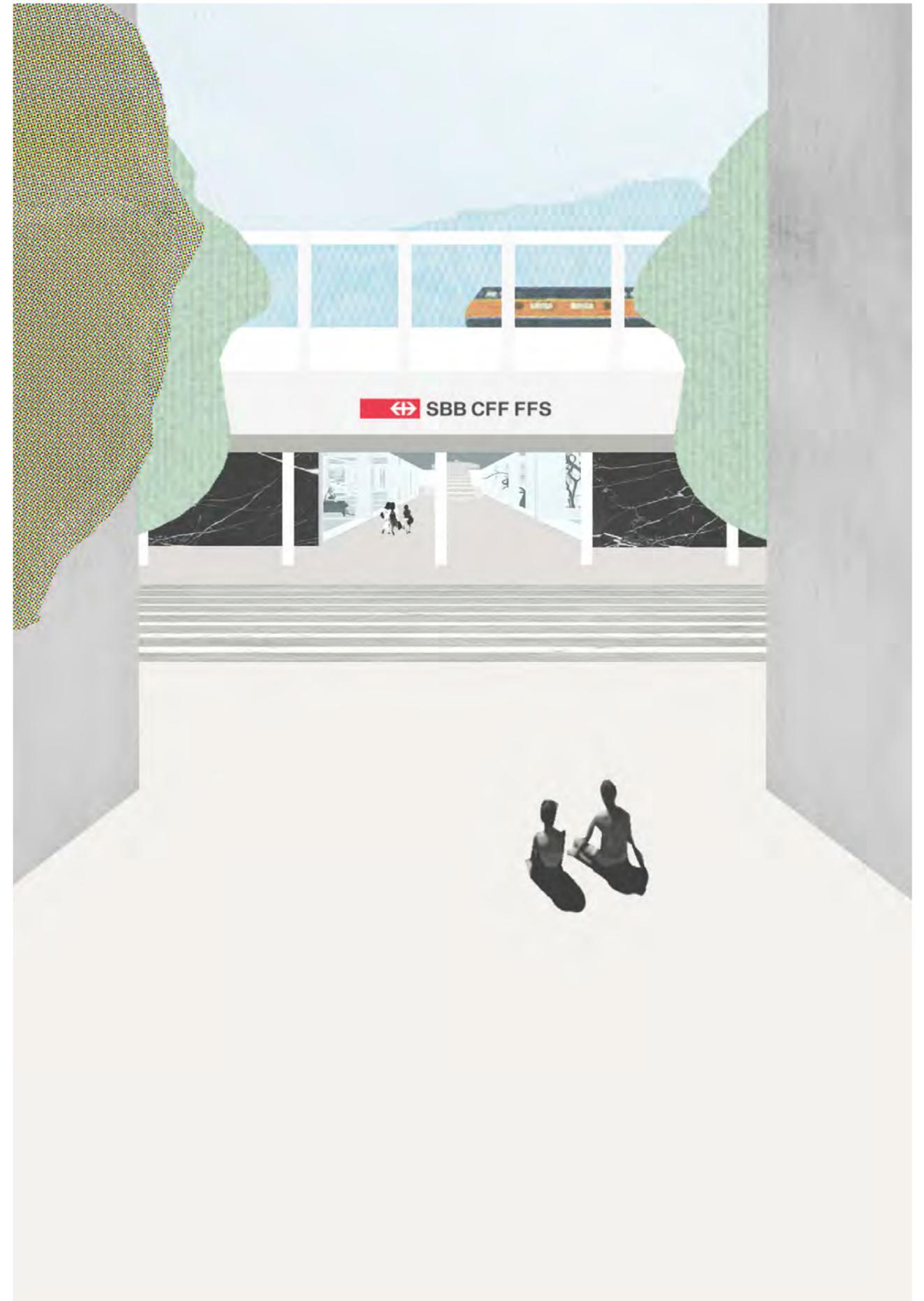
Quatre dispositifs conceptuels et spatiaux structurent le Concept Directeur des espaces publics du Pôle Gare: le balcon, le parcours, le sol unifié et la promenade plantée. Articulés entre eux, ils magnifient la géographie de « Lausanne, ville paysage » et ancrent résolument le Pôle Gare dans la structure topographique de la ville. Par l'application de ces quatre dispositifs, le balcon de la Gare est le démonstrateur d'une nouvelle conception de l'espace public. Une polarité étendue: le Pôle Gare devient un lieu fédérateur et non plus une césure. Pour y parvenir, le projet s'appuie pleinement sur l'asymétrie complémentaire des espaces publics au nord et au sud de la gare. Elle crée une parfaite interaction aussi bien avec le nord et le sud qu'avec l'est et l'ouest en plein développement. Une vitrine de Lausanne: la Place de la Gare se découvre un nouveau potentiel, en proposant au voyageur de passage comme au passant régulier un écho de la ville. Une place pour accueillir, recevoir, célébrer, échanger et partager, mais aussi une invitation à découvrir autrement l'agglomération et ses nombreux lieux publics.

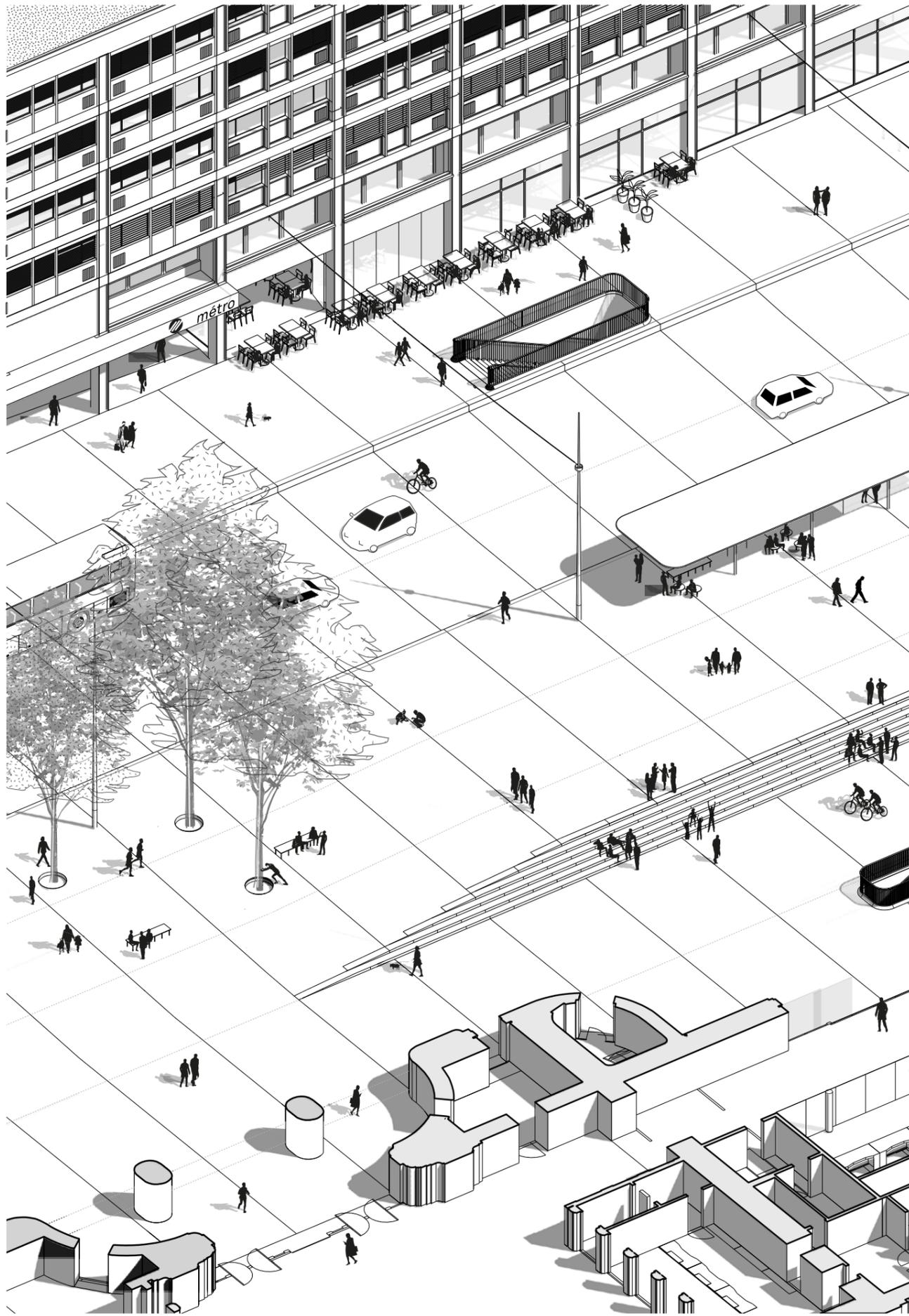


Plan de localisation



Horizontale





Place de la gare Lausanne

PROGRAMME

Concept directeur des espaces publics & réaménagement de la place de la gare

CONTEXTE

Lausanne, Suisse

MISSION

Complète

CALENDRIER

Lauréat concours
avril 2016

UN GRAND BALCON

Aujourd'hui morcelée et fragmentée par les nombreuses fonctionnalités qui l'occupent, mais idéalement située à la convergence des flux et au cœur même de la ville, la Place de la Gare est avant tout un espace essentiellement technique, où le piéton n'a que peu sa place. Aussi bien le sol que la vue sont encombrés; l'espace piéton est illisible. L'unité n'existe pas, il n'est pas même possible d'embrasser la place d'un seul regard.

Le potentiel inexploité de cette figure centrale du réseau des balcons mis en valeur dans le Concept Directeur est pourtant immense. Au-delà de ses fonctions servicielles, de par sa position privilégiée dans l'agglomération, ses dimensions exceptionnelles au regard de la forte pente lausannoise et ce nouveau réseau d'espaces publics mis à disposition, la Place de la Gare a tous les atouts pour se repositionner au cœur de la vie lausannoise.

L'espace doit avant tout être clarifié, réorganisé afin de retrouver une juste répartition des modes de déplacements et des usages, pour assurer confortablement ces diverses fonctionnalités mais aussi pour reconquérir un espace libre et disponible dans la ville, propice à des usages d'échelles variées, quotidiens comme exceptionnels.

Place d'un seul tenant la plus grande possible, elle s'étire d'est en ouest le long des courbes de niveau, de Rasude jusqu'au Pôle Muséal. Sa générosité et sa disponibilité sont à même d'en faire un espace public attractif de grande envergure, participant au renforcement du cœur de l'agglomération et accompagnant le Pôle Gare dans sa reconquête du territoire. Élément essentiel de cette réorganisation, un travail minutieux a été mené sur le nivellement qui, en l'état, contraint fortement les usages et la lisibilité de l'espace. Loin de renier la pente, intrinsèque à Lausanne, le projet cherche au contraire à la transformer en atout.

Tirant parti de la forte pente en travers de la place actuelle (plus d'1,7m de différence de niveau entre les façades nord et sud), le projet profite des travaux nécessaires à la réorganisation de la Gare pour construire une nouvelle topographie, puissante, stable et confortable. En jouant simplement sur les courbes de niveaux, les étirant ou les resserrant entre elles, le sol est réorganisé, simplifié, aplani. Les niveaux haut et bas sont prolongés vers le centre de la Place et reliés entre eux tantôt par de simples emmarchements (7 marches de 13cm), tantôt par des pentes larges et douces (6%):

tous les déplacements restent aisés sur la Place. Un vaste espace libre s'installe ainsi en plein cœur de la Place, avec deux terrasses les plus plates possibles (1,5% de pente, le minimum nécessaire au recueil des eaux pluviales), généreuses et propices aux appropriations. Offrant un nouveau point de vue et suscitant des appropriations variées, les emmarchements sont le nouveau seuil de la Gare, véritables lieux singuliers dans la Place.

Geste simple mais puissant, cette nouvelle topographie clarifie l'espace et organise la Place (en orientant les flux et permettant des usages). Moment fort dans la continuité de la Petite Ceinture lausannoise avec ce véritable travelling légèrement surélevé sur la Gare, elle met en évidence la grande ouverture dans le tissu urbain qu'est la Place de la Gare et affirme un lieu marquant, clairement structuré. Véritable respiration dans la ville, elle offre un nouveau seuil à la Gare et propose un nouveau point de vue sur le bâtiment voyageurs, mettant en valeur son architecture patrimoniale.

Cette identité puissante est la condition pour installer la Place dans le temps long tout en lui permettant d'évoluer. Il est nécessaire de prévoir que la Place

puisse s'adapter aux modifications des modes de vie des générations futures. Il s'agit bien évidemment d'intégrer les mutations en cours sur Rasude et le Pôle Muséal, qui vont profondément modifier les relations de la Place avec ses avoisinants, mais aussi de prendre en compte une possible évolution du front Nord et notamment de ses rez-de-chaussée dans le temps. Garant de cette évolutivité, un dessin clair, précis et attentif est nécessaire: pour rendre la Place forte et ouverte à toutes les modes sans se dévouer à une seule, et pour s'inscrire dans une démarche à la fois pérenne et contemporaine.

Usages quotidiens et exceptionnels

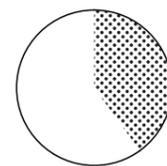
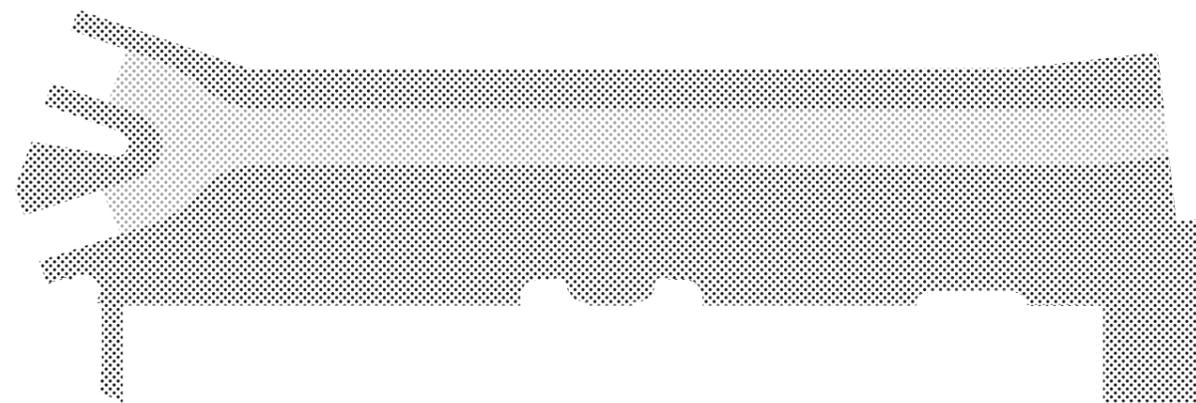
La Place de la Gare doit être au service des usages et des usagers. Elle se doit pour cela d'assurer avec le plus de confort ses fonctionnalités primaires (l'accès aux trains, l'intermodalité, le passage...) mais aussi doit permettre d'y séjourner temporairement et d'accueillir d'autres usages, moins fonctionnels. La réorganisation de la Place et sa nouvelle topographie, en retrouvant un replat dans la pente, mettent à disposition deux terrasses centrales, propices à des occupations temporaires. Si les rampes sont plutôt des lieux de transit, les marches sont en soi

des lieux singuliers, accrochant des usages spécifiques. Le lien constant entre la grande unité et les différents sous-espaces qui la composent assure la bonne cohabitation des différents usages entre eux. Il est aussi le garant d'une grande flexibilité: l'espace est disponible et adaptable, à même de se réinventer quotidiennement et de vivre aux différents rythmes de la Ville.

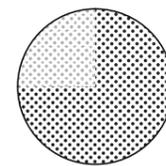
Les usages du quotidien sont confortablement assurés: ce sol libéré permet tous les échanges possibles, entre trains, bus, piétons, vélos, métros etc., entre le Pôle Gare et le reste de l'agglomération, le Pôle Muséal et Rasude, mais il permet aussi les moments de pause et de rencontres. Véritable équipement à ciel ouvert, la Place de la Gare offre désormais la possibilité de prévoir des événements exceptionnels, sans que sa fonctionnalité ne soit détériorée.

« Il est nécessaire de prévoir que la Place puisse s'adapter aux modifications des modes de vie des générations futures. »

Espace piéton

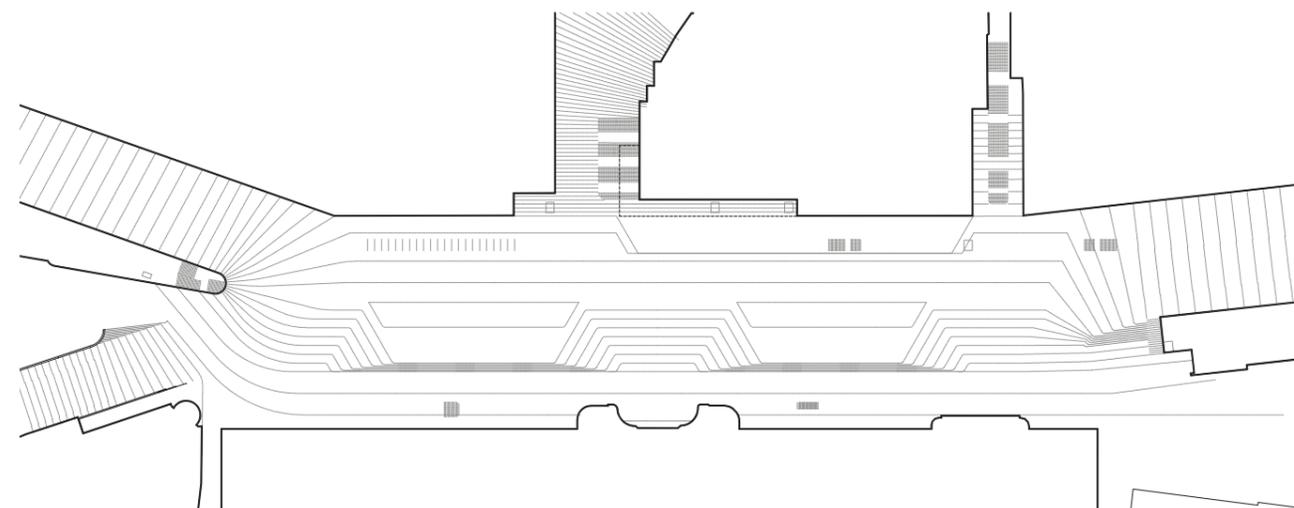


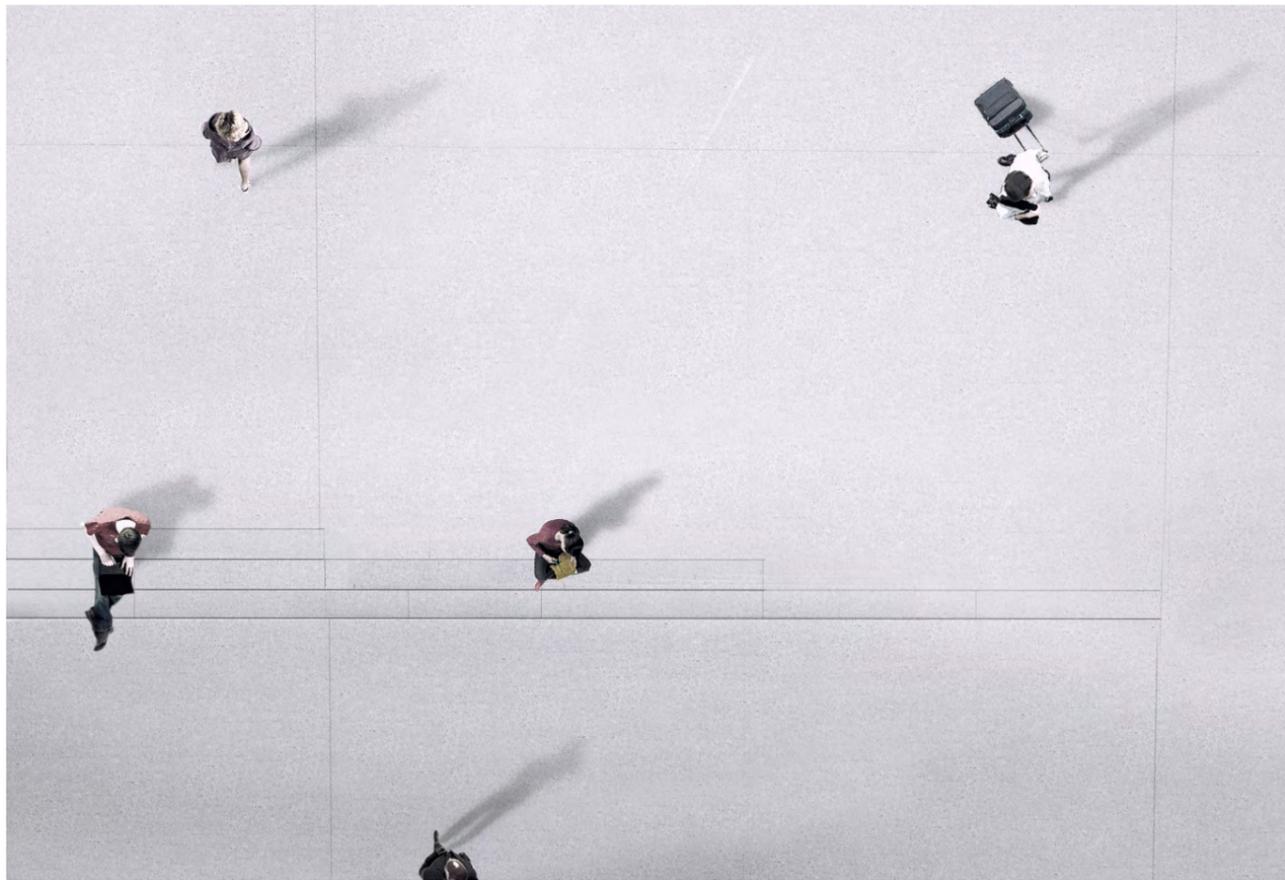
AVANT
Espace piéton =
35% de la surface totale
de la place



PROJET
Espace piéton =
75% de la surface totale
de la place (10 000 m²)

Plan de nivellement





L'ARCHITECTURE DE LA PLACE

Le sol unifié

L'unité du lieu est un enjeu important afin de créer un grand équilibre urbain, s'appuyant sur l'alliance entre voirie et parvis. Endroit de passage, vivant au rythme d'usagers très variés (piétons pressés ou flâneurs, avec ou sans valise, PMR, cyclistes, voitures, bus, taxis, livraisons, etc.), la Place de la Gare incarne un lien fort sachant s'affirmer comme un véritable lieu en soi. Elle doit être à la fois un espace de passage, de transition et un réel lieu de séjour. Pour cela, la future Place de la Gare doit avoir une grande unité. L'unité provient ici de la composition générale: un seul grand mouvement de composition; ainsi que du travail sur le sol: un seul sol minéral.

Matérialité

Afin d'assurer unité et lisibilité de la Place de la Gare dans son ensemble, mais aussi de garantir la durabilité des aménagements, le projet s'appuie sur l'utilisation du béton comme matériau unique, lissé de façade à façade. Riche en nuances et subtiles variations, la matière béton est à même d'assurer cette unité, par sa force et parce qu'elle permet d'incorporer la quasi-totalité des éléments faisant la richesse d'un sol.

Enfin, parce qu'il offre un large choix de tonalités, au-delà de son aspect naturel et lumineux recherché, le béton permettra également de lutter favorablement contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain par le choix d'une

teinte claire et chaleureuse, avec un albédo favorable.

Présence du végétal

Le principe de plantations proposé au Concept Directeur vise d'une manière générale à renforcer les alignements déjà constitués le long des voiries, en les complétant ou en les épaississant lorsque l'élargissement de l'espace public le permet. Les alignements des avenues de la Gare et Ruchonnet sont ainsi prolongés jusqu'aux seuils de la Place, mettant en valeur la grande ouverture et la puissance minérale de la Place de la Gare.

Ce système de bosquets identitaires, apportant ombre et confort à la Place, vient compléter le dispositif mis en place pour le balcon de la Gare. Implantés d'abord en articulation avec les autres systèmes alentours, ils s'invitent aussi sur l'esplanade

Mobilier spécifique

Afin de renforcer l'unité de la place et participer de son identité, les différents éléments qui la peuplent doivent relever d'une même familiarité. Le mobilier et les principales émergences sont ainsi d'une même gamme, propre à la Place, et partagent ensemble une géométrie, une matérialité, mais aussi une même ambition: au-delà de leurs usages premiers, ils offrent d'autres opportunités.

Les abris

Toitures légères disposées en quinconce sur la Place, trois abris répondent aux fonctions liées à l'attente des bus (s'asseoir, se reposer, s'abriter, s'informer, acheter

son titre de transport...) mais, par leurs dimensions atypiques et confortables (4,5 m × 18 m, plus de 80 m²), elles offrent d'autres opportunités aux usagers. Généreuses par leurs dimensions mais aussi par leur dessin qui met en avant les usages (structures fines et légères, discrètes), ces abris s'ouvrent à la place, aux usages.

Les mâts

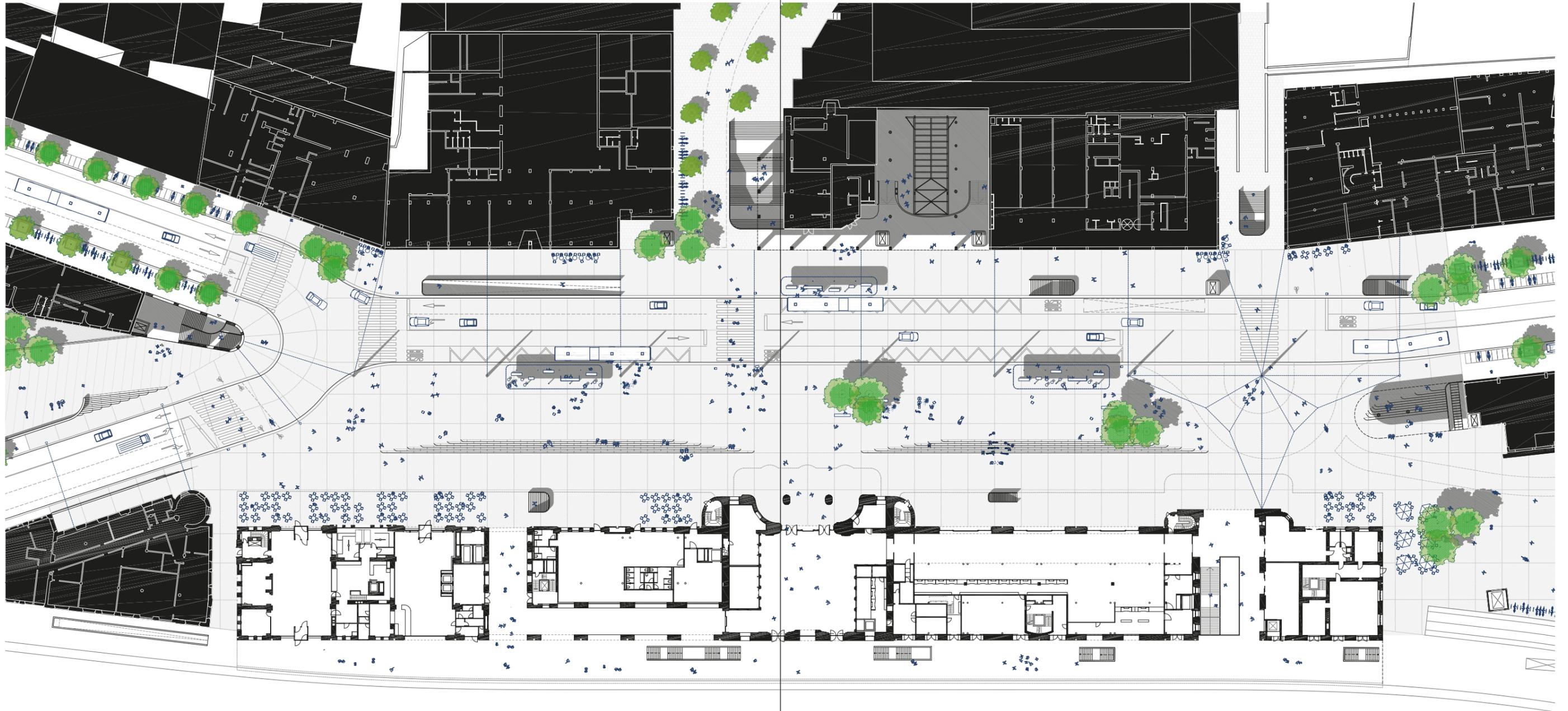
En partie centrale, une ligne de mâts effilés et de grande hauteur, spécifiques à la Place, vient souligner l'échelle de ce grand espace. Support de l'éclairage et des caténaires liés aux lignes de bus, ils libèrent l'ensemble de la partie sud de la Place et donnent à voir le ciel au sortir de la Gare.

Les assises

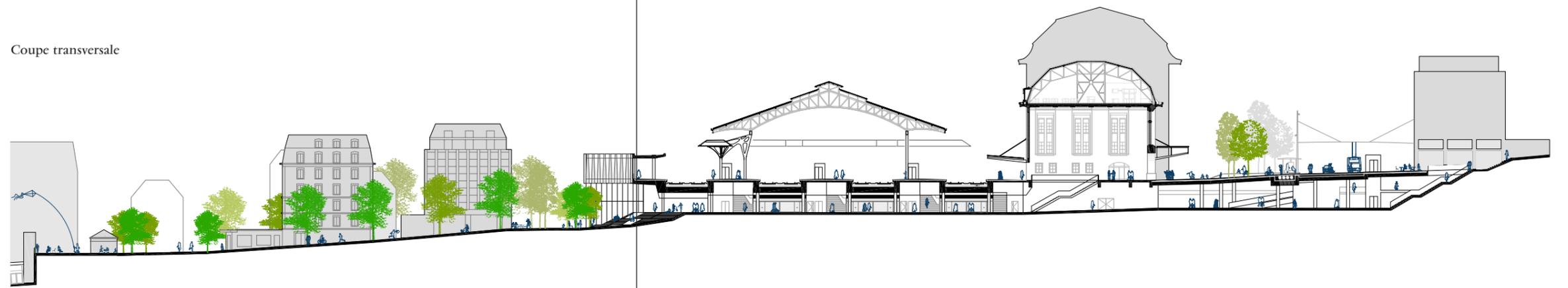
Les emmarchements forment une première réponse aux besoins en assises d'un espace public de grande envergure. Lieux singuliers de la Place et au cœur même de la grande ouverture, ils proposent en soi un certain confort d'assise. Des bancs viennent se glisser sous les abris et sous les arbres, dans les lieux d'intériorité de la place. En complément, il est proposé de mettre à disposition des usagers du mobilier « mobile », afin de ne pas contraindre la multiplicité des usages et le potentiel de « vitrine de Lausanne », mais aussi et surtout pour démultiplier les appropriations possibles (chacun est libre de s'installer où il le désire, face au panorama des voies ferrées ou en attendant le bus, en groupe ou isolé, au soleil ou à l'ombre, etc.)

« Pour cela, la future Place de la Gare doit avoir une grande unité. L'unité provient ici de la composition générale: un seul grand mouvement de composition; ainsi que du travail sur le sol: un seul sol minéral. »





Coupe transversale



Concept directeur des espaces publics

« La Gare et ses Places ne doivent plus être une césure dans la Ville, mais bien un lieu fédérateur. »

LES PLACES DE LA GARE RECONNECTEES

Une polarité étendue

La Place de la Gare, ou plutôt les Places de la Gare en considérant le potentiel d'ouverture de la Gare vers le sud et le quartier de Grancy, occupent une position très particulière dans la ville de Lausanne. Important point d'entrée dans la Ville, à mi-chemin entre centre historique et Léman, la Gare reste le point privilégié de franchissement des voies ferrées. Si ce lien reste à ce jour purement fonctionnel, le Pôle Gare offre le potentiel de devenir une réelle polarité de la Ville, réunissant le nord et le sud.

Le redéploiement en infrastructure de la Place de la Gare, l'implantation du Pôle Muséal à l'ouest et la reconversion de Rasude à l'est, trois opérations s'inscrivant dans l'actuel plateau ferroviaire, offrent une réelle opportunité pour une transformation des Places de la Gare, couplée à un repositionnement du Pôle Gare au cœur de la Ville. La Gare et ses Places ne doivent plus être une césure dans la Ville, mais bien un lieu fédérateur, en parfaite interaction aussi bien avec le nord et le sud qu'avec l'est et l'ouest en plein développement. Pour y parvenir il est important de reconquérir ce lieu et d'agir sur ce point central, mais aussi d'asso-

cier pleinement à la réflexion les quartiers sud et de questionner les bords et lisières du système entier afin de le (re)connecter à la Ville. Les espaces publics au nord et au sud de la Gare, aux qualités particulièrement contrastées, doivent pouvoir être repensés dans la plus parfaite complémentarité, en s'appuyant justement sur leur différence. D'un côté l'ampleur et la monumentalité de la Place de la Gare, de l'autre un réseau de voies apaisées et vertes, formant ensemble un système cohérent sachant accueillir les différentes fonctionnalités liées au Pôle Gare.

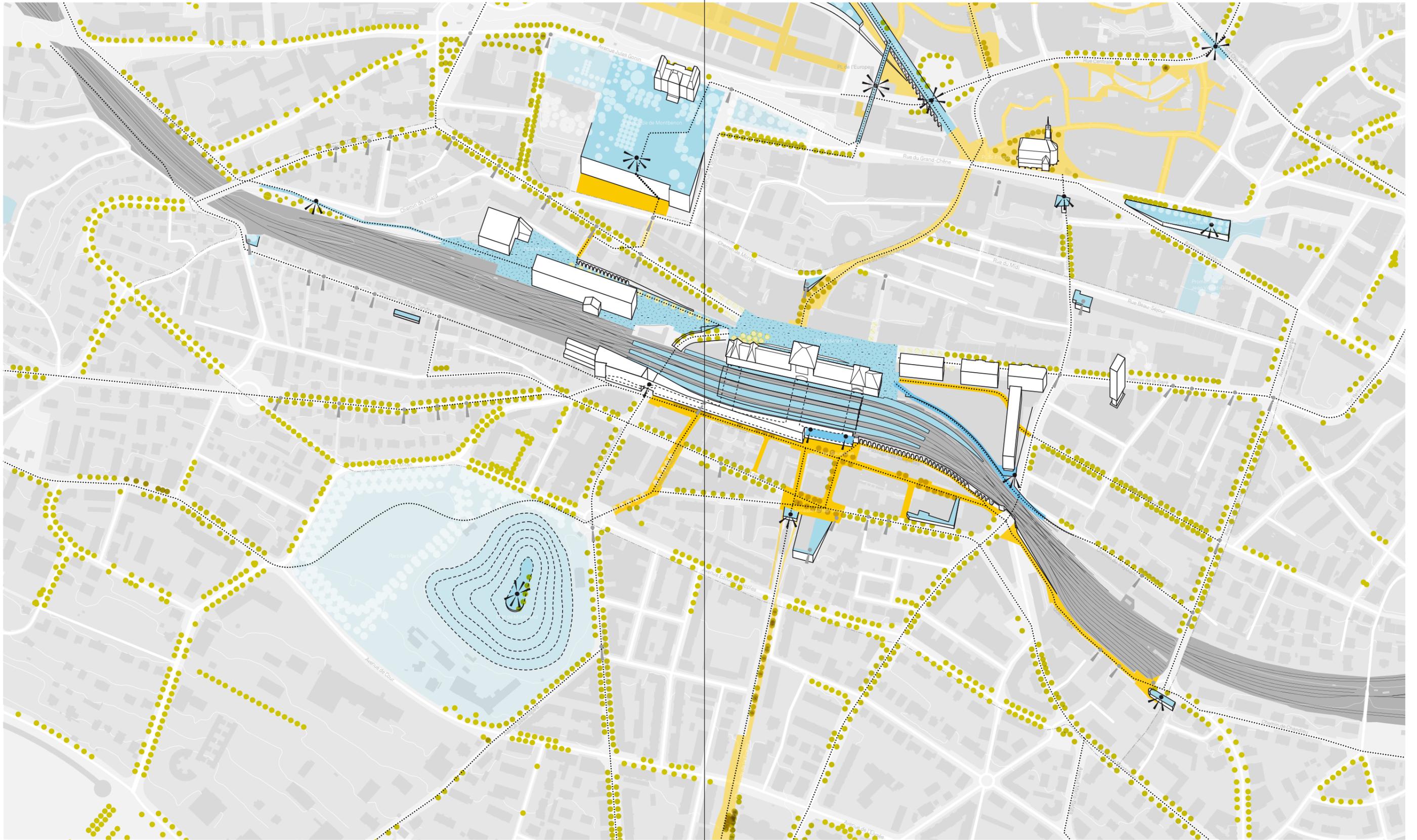
En définitive, fonctionnant comme une véritable plaque de distribution des flux, ce système intégré et intermodal de méga-connecteur s'étend de la station de métro Lausanne-Gare à la station Grancy, assurant une bonne répartition des flux depuis la Gare vers ces deux stations.

Vitrine de Lausanne

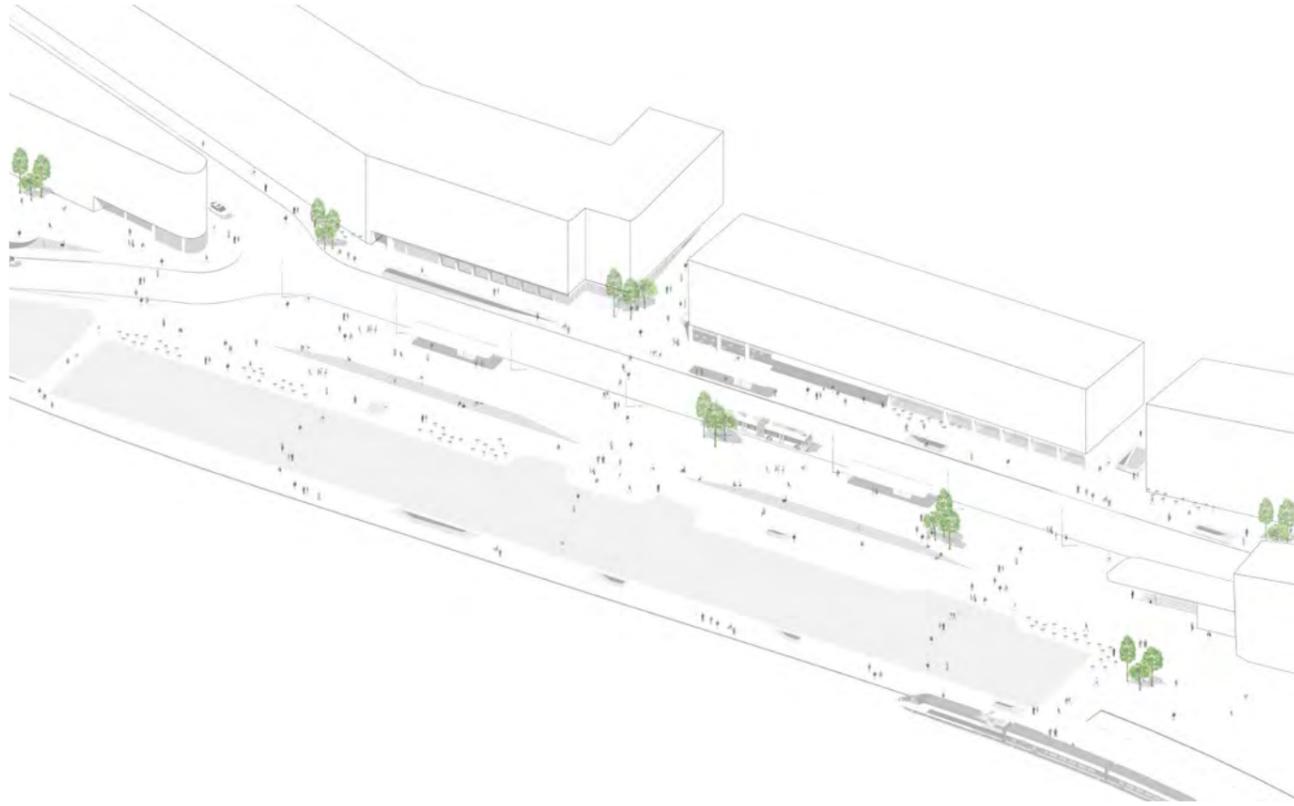
Par la réorganisation du nivellement, le projet met en valeur la présence du plateau ferroviaire. En l'étirant sur la Place, devant le bâtiment des voyageurs, il donne à lire le lien infrastructurel et historique qui relie entre eux Rasude, la Gare et le futur Pôle Muséal, sur une parfaite horizontale dans une ville où la pente est omniprésente. La place s'étire d'est en ouest sur

sa longueur, assure une continuité visuelle de Rasude au Pôle Muséal. Cette grande horizontale affirmée assure à la Place de la Gare une nouvelle et forte visibilité qui, associée au nouveau réseau d'espaces publics mis à disposition, lui offre un nouveau potentiel, celui d'être une vitrine pour Lausanne et le canton de Vaud, rayonnante à l'échelle de la ville et au-delà. Lieu d'événements, mais aussi et surtout lieu de représentation, son nouveau statut pourra lui permettre d'entrer en résonance avec le reste de la Ville.





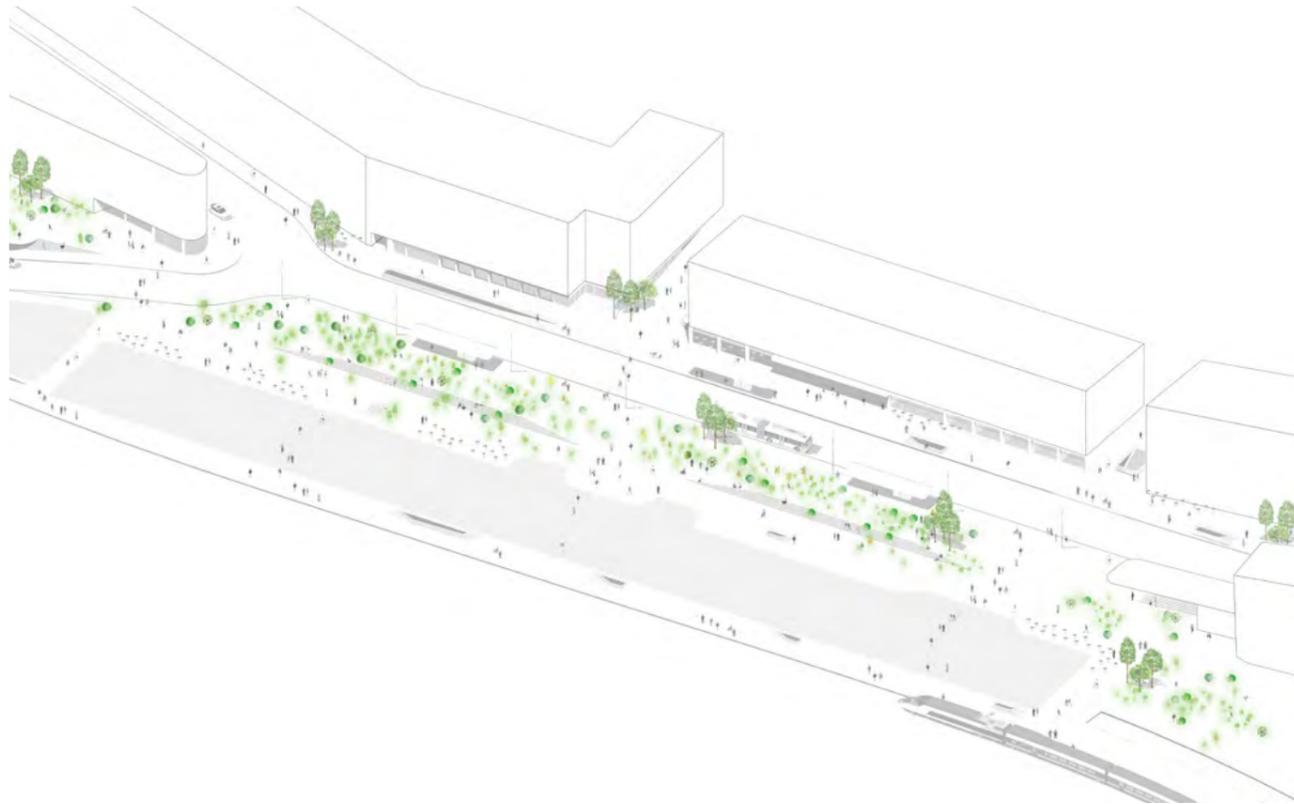
Usages quotidiens



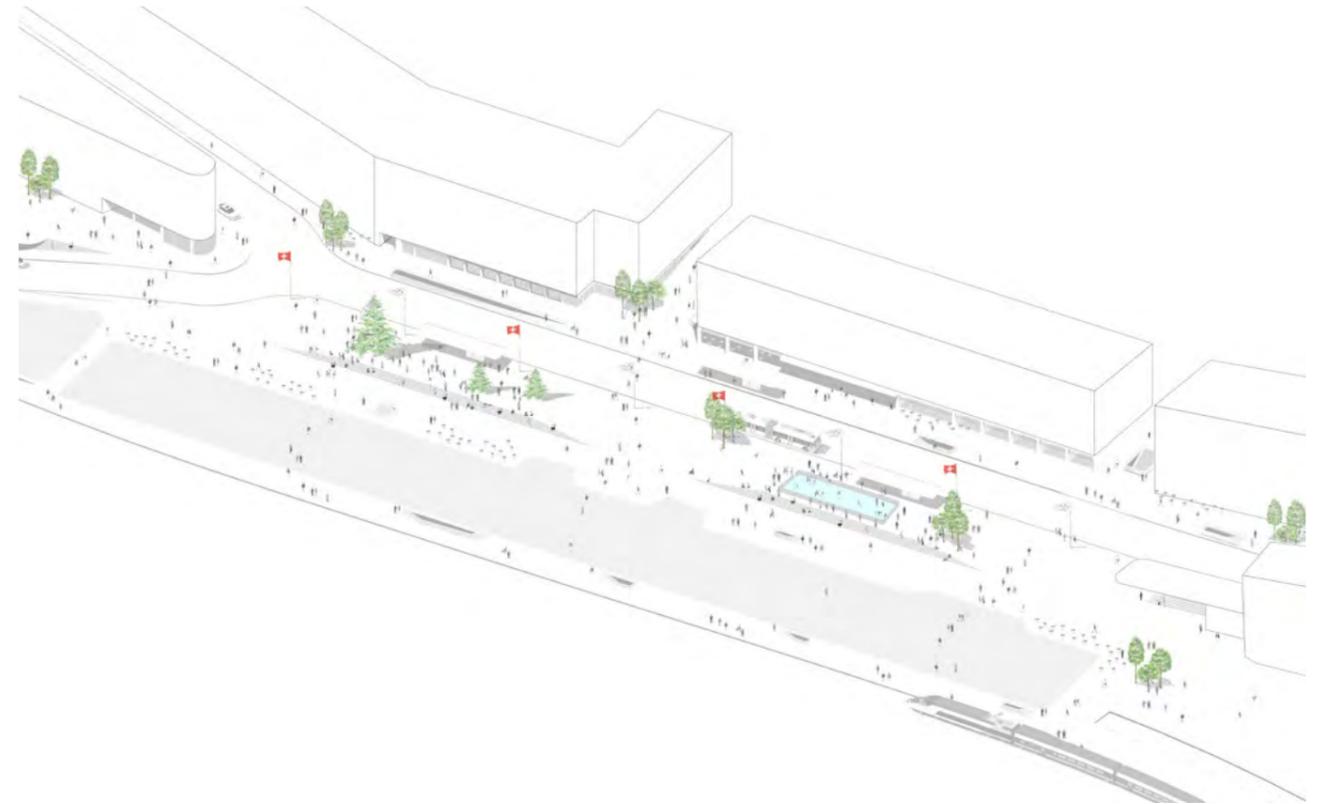
Usages exceptionnels / Pôle Muséal « hors les murs »



Usages exceptionnels / Lausanne Jardins



Usages exceptionnels / Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver



MAÎTRISE D'ŒUVRE
TVK

bureau pilote

CO-TRAITANTS

B+S AG

ingénieur civil et installations de transport

RR&A, Roland Ribl & Associés

ingénieur en mobilité

BSAU, Blaise Sahy

Architecture Urbanisme

architecte associé

OLM

paysagiste

TVK

Créée à Paris en 2003 par Pierre Alain Trévelo et Antoine Viger-Kohler, TVK est une agence d'architecture et d'urbanisme qui regroupe une quarantaine de collaborateurs. TVK a rapidement acquis une reconnaissance nationale notamment à travers le Palmarès des Jeunes Urbanistes en 2005 et les Nouveaux Albums des Jeunes Architectes en 2006, puis internationale avec le réaménagement de la Place de la République à Paris en 2013, le Parkway de Brussels en Belgique avec la requalification de l'E40 ou le réaménagement de la Place de la Gare à Lausanne en Suisse. TVK est actuellement membre du Conseil Scientifique de l'Atelier International du Grand Paris.

Formés à Paris et Harvard, Pierre Alain Trévelo et Antoine Viger-Kohler poursuivent ensemble une œuvre théorique et construite au travers de projets, de recherches et de textes. L'agence regroupe les deux membres fondateurs du groupe TOMATO architectes qui a produit l'ouvrage Paris, La Ville du Périphérique (éditions du Moniteur, 2003). Depuis, TVK a poursuivi cette activité éditoriale, notamment avec la publication du livre No limit, Étude prospective de l'insertion urbaine du périphérique de Paris (éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2008) et autour de projets éditoriaux autoédités comme l'ouvrage Système Ouvert, les nouveaux mondes du Grand Paris pour l'Atelier International du Grand Paris ou la collection monographique TAKE.

www.tvk.fr

IMAGES

© TVK

© TVK - Poltred

POUR OBTENIR
DES IMAGES HD
presse@tvk.fr

Actualités

Avril 2016

MoMA. Le MoMA de New-York vient d'acquérir l'ensemble des films d'Ila Bêka et Louise Lemoine dans sa collection, dont le film 24 heures sur place réalisé sur la Place de la République à Paris.

Février 2016

Neuilly-sur-Seine. L'agence est sélectionnée pour le concours du réaménagement de l'avenue Charles de Gaulle, lien entre Paris et La Défense à Neuilly.

Février 2016

Réinventer Paris. TVK est lauréat avec Linkcity de la consultation Réinventer Paris sur le site du Triangle Éole-Évangile dans le 19^e arrondissement.

Début 2016

ZAC Clichy-Batignolles. Début du chantier du projet mené par TVK avec Tolila+Gilliland: cinéma multiplexe, 350 logements, centre d'animation, salle de concert et commerces. Livraison 2018

Automne 2015

Livraison Saint-Ouen. Livraison de 66 logements et d'une crèche de 60 berceaux à sur la ZAC des Docks de Saint-Ouen pour Nexity et Sequano.

Octobre 2015/Janvier 2016

Plateforme de la création architecturale. La Cité de l'Architecture et du Patrimoine invite TVK avec l'agence néerlandaise RAAAF à inaugurer la Plateforme de la Création Architecturale en assurant le commissariat d'un nouveau programme dans le Pavillon d'About transformé. Vernissage 22 octobre.

Septembre 2015

Canal de l'Ourcq. TVK livre une opération de 134 logements et commerces à Paris 19^e pour BPD Marignan.



TVK

75 boulevard Macdonald, 75019 Paris, France
+33 (0)1 47 00 04 62, agence@tvk.fr, www.tvk.fr